

## UTILISATEURS :

Particulièrement adapté aux secteurs : industriel, alimentaire, collectif et sportif.

## DOMAINE D'UTILISATION :

- Industries et collectivités : dégraisse tous types de surfaces, ciments, sols carrelés, peints, en résine ... des ateliers, entrepôts, parties communes d'immeubles, containers, garages, stations services, parkings ...
- Alimentaire : dégraissage des sols, surfaces, hottes, filtres à graisse, ... contact alimentaire (pour cette utilisation rinçage à l'eau potable obligatoire).
- Peintres professionnels : lessivage des murs, panneaux ... et préparation avant peinture.
- Marine : nettoyage de la cale au pont des bateaux professionnels ou de plaisance.

## COMPOSITION :

Agents de surface non ioniques. Huile de Pin. Savons végétaux. Sels minéraux. Excipients.

## CARACTERISTIQUES :

- Aspect : liquide visqueux opalescent
- Couleur : ambrée
- Odeur : Pin des Landes
- Masse volumique (20° C) : 1,015 g/cm<sup>3</sup>
- pH pur : 13,5 - pH dilué : 10-11

## REGLEMENTATION ET RECOMMANDATION :

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires (arrêté du 8 septembre 1999). Pour cette utilisation, un rinçage à l'eau potable est obligatoire. Le VRAI professionnel Dégraissant Fort s'intègre dans les plans HACCP selon la Directive 93/43/CEE relative à l'hygiène des denrées alimentaires dites Directive Hygiène. Il permet la conduite des opérations de nettoyage des sols en milieu alimentaire : cantine, restaurant, cuisine centrale ...

## DOSAGE ET MODE D'EMPLOI :

- Usage régulier : manuel et machine : 1 % à 5 % (80 ml à 400 ml pour 8 litres d'eau), en fonction du degré d'encrassement. Très actif en solution de trempage, laisser agir 5 min.
- Usage curatif : dosage supérieur à 5 % à pur sur les taches difficiles, les salissures incrustées ou les zones très encrassées.
- Utilisation à l'eau de mer : 1 % à 3 % soit 80 ml à 240 ml pour 8 litres d'eau.

## ECO INFO :

- Facilement biodégradable, conformément à la réglementation • Emballage recyclable.



Une sélection rigoureuse de nos substances actives d'origine naturelle issues du Pin, choisies pour leurs propriétés en hygiène et propreté garantissent l'efficacité détergente, dégraissante ou odorisante de nos formulations. Elles contribuent à la sécurité des utilisateurs et au respect de l'environnement.

## PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Corrosif • Provoque des brûlures • Conserver hors de portée des enfants • En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste • Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage • En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette • En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.



## CONDITIONNEMENTS :

- Flacon 1 L : carton de 12 : code produit 4224
- Bidon 5 L : carton de 4 : code produit 4225
- Jerrican 20 L : code produit 4201
- Fût 220 L : code produit 4203



L'obtention de cet écolabel européen consacre notre engagement dans le développement durable par :

- la recherche constante de formulations qui respectent l'Homme et son environnement,
- une conception juste et mesurée basée sur le cycle de vie du produit visant à réduire les ressources utilisées et les impacts sur l'environnement,
- l'utilisation de matières premières naturelles issues, pour l'essentiel, du Pin des Landes dont le massif forestier est géré et renouvelé.

